



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 01168

Numéro SIREN : 449 655 489

Nom ou dénomination : AADENA

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2016 sous le numéro de dépôt 14882

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

MME CAROLINE DA-PONT - SAS AADENA
16 Mas du Hautbois
34820 Teyran

V/REF :
N/REF : 2003 B 1168 / 2016-A-14882

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MONTPELLIER certifie qu'il a reçu le 16/11/2016, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée en date du 10/06/2016
- Changement de membres du comité de direction

Concernant la société

AADENA
Société par actions simplifiée
530 rue Raymond Recouly
34070 Montpellier

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-14882 le 16/11/2016
R.C.S. MONTPELLIER 449 655 489 (2003 B 1168)

Fait à MONTPELLIER le 16/11/2016,
LE GREFFIER



**CERTIFIE CONFORME
EN ORIGINAL**



03 B 1168.
16 A 14882.

Groupeement National de cabinets indépendants spécialisés dans les diagnostics immobiliers

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 10 JUIN 2016

" Hôtel de France " 8 place de la Gare – 49 100 ANGERS

L'an deux mille seize, le 10 juin à 14h30 heures, les actionnaires de la société Aadena se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Angers, sur convocation du Comité de Direction.

Il a été établi une feuille de présence qui a été élargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance.

Monsieur Ludovic VALET préside la séance.

Messieurs José DUCOURTIL et Philippe BLARY sont appelés comme scrutateurs.

Madame Caroline DA-PONT, secrétaire-comptable, est désignée comme secrétaire de l'Assemblée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitués, permet de constater que 21 actionnaires sont présents ou représentés, sur les 22 que compte la société Aadena. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer. La séance est ouverte à 14h45.

Sont absents et représentés :

- Madame Anne QUENEUTTE sera représentée par Ludovic VALET
- Monsieur Frédéric GRILOT sera représenté par Didier DEVOS
- Monsieur Nicolas DELIANCOURT sera représenté par Didier DEVOS
- Monsieur Jean-Marie MICHELEAU sera représenté par Ludovic VALET
- Monsieur Alain ROBERT sera représenté par Ludovic VALET
- Monsieur Stéphane SEMARS sera représenté par José DUCOURTIL

Sont absents et non représentés :

- Messieurs Bruno et Guilhem BALDY (excusés)

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Examen du rapport de gestion du Comité de Direction sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2015.
- 2) Examen des conventions spéciales visées aux articles 227-10 et suivants du Code du commerce.
- 3) Affectation des résultats
- 4) Approbation de la grille de cotisations 2016.
- 5) Approbation du budget 2016.
- 6) Constatation de la fin de mandat de Membres du Comité de Direction de MM Guilhem BALDY, Philippe BLARY, Sébastien BLERVAQUE, Didier DEVOS, José DUCOURTIL, Ludovic VALET
- 7) Election à bulletin secret de 7 membres du Comité de Direction parmi les candidatures suivantes : Madame Peggy FROTTIER, MM Philippe BLARY, Sébastien BLERVAQUE, José DUCOURTIL, Loïc LE ROHELLEC, Ludovic VALET.
- 8) Pouvoirs pour formalités.
- 9) Questions diverses.

AD

1

Société par Actions Simplifiée à capital variable

Service administratif et comptable
16 mas du Hautbois
34820 TEYRAN

Siège Social
530 Rue Raymond Recouly
34070 MONTPELLIER

Tél. 09 53 13 05 66 - Fax 09 58 13 05 66 - E-mail : aadena.france@aadena.fr
Siret 449 655 489 00036 – Code APE 8299Z

Handwritten signatures and initials at the bottom right corner.

Groupement National de cabinets indépendants spécialisés dans les diagnostics immobiliers

La secrétaire donne lecture du texte des résolutions, puis le président déclare la discussion ouverte. Après délibérations, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport du Comité de Direction sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice,

Approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2015 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au président et aux membres du Comité de Direction quitus entier et sans réserves de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code du commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015, s'élevant à 10 891.85 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 10 891.85 €
- Une somme de 10 891.85 € affectée en totalité au compte "Autres réserves".

L'Assemblée Générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

L'Assemblée Générale prend acte

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la nouvelle grille de cotisations applicable en 2016 après avoir entendu les explications du comité de direction. A partir de la grille générale prévue par le Règlement Intérieur, une augmentation de 10 % sera appliquée dès juin 2016.



Groupement National de cabinets indépendants spécialisés dans les diagnostics immobiliers

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée Générale approuve la modification du règlement intérieur, pour y intégrer la nouvelle grille de cotisations, en lieu et place de l'ancienne grille.

Il est procédé au vote :

- 19 voix POUR
- 01 voix CONTRE
- 01 voix ABSTENTION

Cette résolution est adoptée

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des prévisions de recettes pour l'exercice 2016, approuve le budget proposé par le Comité de direction, correspondant à un montant de cotisations d'environ 60 600 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate et prend acte de la fin des mandats des membres du Comité de direction suivants :

- Mr Guilhem BALDY,
- Mr Philippe BLARY, -
- Mr Sébastien BLERVAQUE, -
- Mr Didier DEVOS,
- Mr José DUCOURTIL, -
- Mr Ludovic VALET. -

L'Assemblée Générale décide de procéder à l'élection du nouveau Comité de Direction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, par un vote à bulletins secrets, nomme un maximum de 6 membres au Comité de Direction, parmi les personnes suivantes :

- Mme Peggy FROTTIER
- Mr Philippe BLARY
- Mr Sébastien BLERVAQUE
- Mr José DUCOURTIL
- Mr Loïc LE ROHELLEC
- Mr Ludovic VALET

Groupement National de cabinets indépendants spécialisés dans les diagnostics immobiliers
Après dépouillement des bulletins de vote, l'assemblée générale constate et prend acte des résultats obtenus:

- | | | |
|--------------------------|---------------------------------|-------------|
| - Mme Peggy FROTTIER | 20 voix POUR, 1 abstention..... | ELUE |
| - Mr Philippe BLARY | 21 voix POUR, 00 voix CONTRE... | ELU |
| - Mr Sébastien BLERVAQUE | 21 voix POUR, 00 voix CONTRE... | ELU |
| - Mr José DUCOURTIL | 21 voix POUR, 00 voix CONTRE... | ELU |
| - Mr Loïc LE ROHELLEC | 21 voix POUR, 00 voix CONTRE... | ELU |
| - Mr Ludovic VALET | 21 voix POUR, 00 voix CONTRE... | ELU |

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

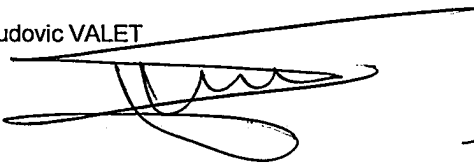
Après différents échanges entre les actionnaires, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 16 H 30.

Les nouveaux membres du Comité de Direction se réunissent afin d'élire le nouveau Président.

Il est procédé au vote, Monsieur Ludovic Valet est élu Président et Madame Peggy FROTTIER à l'unanimité

LE PRESIDENT

Ludovic VALET

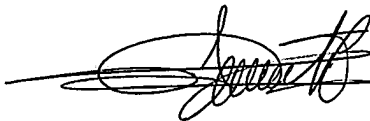


LES SCRUTATEURS

José DUCOURTIL

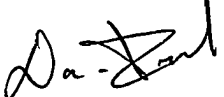
et

Philippe BLARY



LA SECRETAIRE

Caroline DA-PONT



AD

4

Société par Actions Simplifiée à capital variable
Service administratif et comptable
16 mas du Hautbois
34820 TEYRAN

Siège Social
530 Rue Raymond Recouly
34070 MONTPELLIER

Tél. 09 53 13 05 66 - Fax 09 58 13 05 66 - E-mail : aadena.france@aadena.fr
Siret 449 655 489 00036 - Code APE 8299Z

Handwritten signature and initials